



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### **Pacte rural 2008 La MRC de Memphrémagog annonce le soutien à 6 projets**

---

**Magog, le 3 juin 2008** – La MRC de Memphrémagog est heureuse d'annoncer aujourd'hui le soutien financier à 6 projets déposés dans le cadre du Pacte rural. Les projets retenus représentent un soutien financier global de près de 80 000 \$. La somme disponible au Pacte rural pour l'année 2008-2009 est de 234 753,36 \$.

Les 6 projets financés sont les suivants :

**Centre d'interprétation du granit de Stanstead**

Projet : Renouveau des activités du Symposium international de sculpture sur granit de Stanstead.

Aide accordée : 10 000 \$

**Fiducie foncière de la Vallée Ruiter**

Projet : Développement d'activités éducatives et de sensibilisation à l'environnement, la faune et la flore dans la MRC de Memphrémagog.

Aide accordée : 14 000 \$

**Memphremagog Conservation Inc.**

Projet : Renaturation des rives de la plage Weir à Ogden.

Aide accordée : 8 500 \$

**MRC de Memphrémagog**

Projet : Instauration d'un service de transport en commun selon le modèle proposé dans l'étude sur le transport en commun déposé à l'assemblée régulière de la MRC de Memphrémagog le 28 novembre 2007.

Aide accordée : 24 000 \$

**Municipalité de Stukely-Sud**

Projet : Aménagement d'un sentier pédestre et d'un chalet d'accueil.

Aide accordée : 8 000 \$

**Société des Correspondances d'Eastman**

Projet : Consolidation des ressources de l'organisme et renouvellement des activités de l'événement littéraire *Les Correspondances d'Eastman* et du concours des écoliers.

Aide accordée : 15 000\$

Un septième projet a été déposé au Pacte rural et est encore à l'étude.

Rappelons que l'aide financière accordée dans le cadre du Pacte rural provient de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014, qui vise à assurer le développement des communautés rurales en misant sur leur diversité et leurs particularités et à garantir l'occupation dynamique du territoire québécois.

Le comité d'évaluation favorise le financement des projets sur une période d'un an. Cependant, il est possible pour un promoteur de renouveler sa demande à chaque année.

La prochaine date de dépôt des projets est le 15 octobre 2008. Des renseignements sont disponibles sur le site Web de la MRC au [www.mrcmemphremagog.com](http://www.mrcmemphremagog.com), sous l'onglet PACTE RURAL.

- 30 -

Source :

Louise Champoux  
Agente de projets  
Tél. : 819-843-8273, poste 239

Pour information :

Madame Sophie Charbonneau  
Agente de développement  
MRC de Memphrémagog  
Tél. : 819-843-9292, poste 23